



## **AIESME – APPEL AUX SUSSUS DU MONDE – COVID19 Confinement**



Réponse d'André R. HUON (ESME Sudria 1980)  
Membre du Conseil d'Administration des Ingénieurs ESME Sudria  
Président Fondateur du Groupe Suisse  
Membre d'Honneur de l'Association Suisse des Amis des Grandes Ecoles

### **A- Comment cela se passe dans votre zone ? Confinement partiel, total ?**

Depuis la Suisse, où j'ai le plaisir de résider et travailler sur la rive sud du Lac de Neuchâtel, voici quelques nouvelles locales liées à cette crise sanitaire, économique et social inédite planétaire que nous vivons.

#### **Confinement et culture locale**

La Suisse n'a pas décrété un confinement total de la population, mais a pris des mesures très proches des pays voisins. Ce choix difficile fût orienté naturellement vers une protection optimale de l'ensemble des habitants, en comprimant la propagation du coronavirus (COVID-19), mais aussi pour éviter une aggravation de la crise économique. Laure Lugon, journaliste chez Le Temps, a bien expliqué le pourquoi de cette position le 23 mars 2020 : « *Exiger le moins pour obtenir le plus; imposer le semi-confinement pour aboutir au confinement: pour un œil étranger, la stratégie de la Suisse pour freiner la propagation du coronavirus s'apparente au mieux à un exercice d'acrobatie, au pire à un orgueil démesuré. Pourtant, si l'on en croit les images de nos villes ce week-end, semi-désertes, il n'est pas dit qu'on perde ce pari. Par la grâce de la discipline helvétique? Pas seulement. Plus profondément, c'est à la notion de responsabilité individuelle et de rôle de l'Etat qu'il faut probablement attribuer ce résultat* ». Nous verrons toutefois, en réponse à la question B, que ces notions ne sont pas totalement identiques que l'on soit un citoyen latin ou alémanique, avec encore la fameuse barrière culturelle, linguistique et historique du « Röstigraben », mais qui réussissent globalement.

#### **Situation épidémiologique**

Selon les statistiques officielles suisses, au 20 avril 2020 à 8h, le bilan est de 27'944 cas confirmés en laboratoire, ce qui signifie 204 cas supplémentaires en un jour, et de 1142 décès. L'incidence se monte ainsi à 326 cas pour 100 000 habitants. Les six cantons les plus touchés sont dans l'ordre d'importance : Vaud, Genève, Zurich, Tessin, Valais et Berne.

#### **Brève rétrospective des évènements et des mesures prises**

Déjà en janvier 2020, plusieurs grandes entreprises suisses limitent leurs relations avec la Chine et les zones touchées par l'épidémie qui commence puis, à la fin du mois, le Touring Club Suisse, en collaboration avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), organise les premiers rapatriements vers la Suisse.

Le 24 février 2020, le Conseiller Fédéral Alain Berset, Chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI), informe la presse qu'à ce jour aucun cas d'infection par le virus n'a été confirmé en Suisse et que la Confédération et les cantons sont préparés à cette éventualité. En raison de la propagation rapide du virus en Italie, la Suisse est dans un état de vigilance accru.

Le 25 février 2020, un premier cas d'un homme de 70 ans en provenance d'Italie est confirmé au Tessin.

Le 28 février, l'épidémie progressant vite, le Conseil fédéral, se réfère à la loi fédérale sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (LEp) et émet une première ordonnance de mesures pour diminuer les



risques de transmission du virus. Il interdit notamment les manifestations de plus de 1 000 personnes. Ainsi, de grandes manifestations comme le carnaval de Bâle, le Salon international de l'automobile de Genève et le salon horloger Baselworld à Bâle, sont notamment annulées... Plusieurs autres limitations se succèdent jusqu'à l'interdiction depuis le 20 mars de tout rassemblement de plus de 5 personnes !

Le 13 mars le Conseil fédéral introduit une seconde ordonnance. Il ferme notamment les écoles et réintroduit des contrôles aux frontières. Simultanément, de nombreux cantons annoncent des restrictions plus strictes.

Le 16 mars, le Conseil fédéral déclare l'état de « situation extraordinaire » et prend des mesures uniformes et amendables en cas de non-respect pour toute la Suisse, valables au moins jusqu'au 19 avril 2020. Sont principalement visés, le maintien des capacités sanitaires, les mesures pour la population, les organisations et institutions, les personnes vulnérables, et les dispositions pénales. Il ordonne l'arrêt des commerces non essentiels et la fermeture partielle des frontières, et demande le déploiement renforcé de l'armée. Un appel à l'ensemble de la population est lancé et inlassablement renouvelé : « *Restez à la maison et évitez au maximum les contacts avec d'autres personnes. Gardez vos distances !* »

Le 3 avril 2020, au cours d'une interview pour la Radio Télévision Suisse (RTS), Son Excellence Monsieur Frédéric Journès, Ambassadeur de France en Suisse, a chaudement remercié la Suisse pour son élan de solidarité et l'accueil dans ses hôpitaux de plusieurs dizaines de malades français du COVID-19. Il en a aussi profité de rappeler l'importance de la présence française en Suisse qui, en nombre d'inscrits au Registre des Français établis hors de France, représente la plus grande communauté française dans le monde :

<https://ch.ambafrance.org/INTERVIEW-La-Matinale-RTS-03-04-20>

<https://geneve.consulfrance.org/La-communaute-Francaise-en-Suisse-et-dans-le-monde>

### **Perspectives de reprise**

Dans sa séance du 16 avril 2020, au regard de l'amélioration de l'évolution épidémiologique et des recommandations des scientifiques, le Conseil fédéral a décidé d'assouplir les mesures de protection de la population contre le nouveau coronavirus à partir du 27 avril. Afin de garantir une planification optimale, il a annoncé également les étapes ultérieures prévues jusqu'au début juin. Pour définir les mesures successives d'assouplissement, le Conseil fédéral a pris en compte différents facteurs : le risque d'augmentation des contacts rapprochés et des flux de personnes, le nombre de personnes vulnérables concernées ou encore la possibilité de prendre des mesures de protection. Il a également tenu compte des bénéfices économiques de chaque assouplissement. Les grandes étapes sont les suivantes :

- **Première étape (27 avril)** : Le Conseil fédéral a décidé d'assouplir les restrictions pour les activités qui n'impliquent que peu de contacts directs, qui n'occasionnent pas de flux importants de personnes et pour lesquelles il est facile de mettre en place des plans de protection. Les hôpitaux pourront notamment à nouveau pratiquer toutes les interventions. Les cabinets médicaux, les salons de coiffure et les instituts de beauté, les magasins de bricolage, les jardineries, les pépinières et les fleuristes pourront également rouvrir.

- **Deuxième étape (11 mai)** : Le Conseil fédéral prévoit la réouverture des écoles obligatoires, des autres commerces et des marchés. Il confirmera cette décision lors de sa séance du 29 avril.

- **Troisième étape (8 juin)** : Le Conseil fédéral prendra sa décision d'ici la fin mai sur les modalités de cette étape. L'exécutif fédéral déterminera les suites du plan de déconfinement en fonction des résultats sanitaires des deux premières étapes. Il prévoit a priori la réouverture des établissements de divertissement et de loisirs tels que musées, bibliothèques, jardins botaniques et zoos, ainsi que l'assouplissement de l'interdiction de rassemblement.

Le Conseil fédéral souhaite coordonner les étapes de sa stratégie entre les cantons. L'objectif est ainsi d'appliquer en même temps les reprises d'activité afin d'éviter les distorsions de concurrence sur le territoire.



**Pour plus de précisions sur cette planification, je vous propose de vous rendre sur le site du Conseil fédéral, portail du Gouvernement suisse, sur la page du communiqué de presse via le lien suivant :**

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-78818.html>

**Pour suivre régulièrement toute l'actualité suisse sur la situation, je recommande aussi la visite du site de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) :** <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home.html>

### **Comment le vivez-vous ? Comment faites-vous face à cette situation inédite ?**

Au plan suisse, les cantons latins déplorent plus de mortalité que la Suisse alémanique. Ce constat a amené le politologue alémanique Michael Hermann, qui dirige l'Institut de Recherche Sotomo à Zurich, à émettre une hypothèse: « Il est frappant d'observer que le coronavirus a une géographie culturelle. Et si c'était le fait d'un rapport à l'autre différent? Les habitants des pays latins sont plus tactiles, ils observent moins de distance sociale que dans les pays germaniques ». Michael Hermann insiste aussi sur d'autres différences: le sport est plus largement pratiqué en Suisse Alémanique, la prévention sur la santé occupe plus d'espace qu'en Suisse Romande : « Adeptes de la marche, de la nature et du grand air, les Alémaniques auraient beaucoup de mal à supporter le confinement. C'est possible que cela compte aussi dans l'autodiscipline qu'ils observent ». Au-delà de ces divergences, dont les racines remontent au passé, les suisses ont majoritairement bien suivi l'injonction des autorités, respecté les consignes et déserté leurs villes.

Pour une population d'environ 8,5 millions d'habitants, la Suisse dispose d'un excellent dispositif médical, autour de cinq grands Centres Hospitaliers et Universitaires (CHU) pour faire face à cette épidémie, en particulier en médecine intensive et en équipements de respirateurs artificiels. L'Armée et la Protection Civile représentent aussi un formidable soutien. Une présentation de cette assistance est disponible en ligne :

<https://www.vtg.admin.ch/fr/actualite/coronavirus.html>

L'économie suisse n'est naturellement pas épargnée par cette crise mondiale. De nombreux secteurs sont affectés, comme les marchés financiers, l'hôtellerie et la gastronomie, mais aussi l'industrie et les transports. De nombreuses entreprises ont recours au chômage partiel. Le Conseil fédéral a arrêté un vaste train de mesures plus de 60 milliards de francs pour atténuer rapidement ces impacts, dans l'objectif d'éviter les licenciements et de sauvegarder ainsi les emplois, de garantir les salaires et de soutenir les indépendants. Pour plus de détails, je vous propose de visiter le site suivant du Secrétariat d'état à l'économie (SECO) :

[https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Arbeit/neues\\_coronavirus.html](https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Arbeit/neues_coronavirus.html)

Personnellement, j'ai la chance de vivre dans une très agréable maison, face au Jura, surplombant la ville d'Yverdon-les-Bains et le lac de Neuchâtel, avec mon épouse, Sylvie et notre fille Audrey. Nous ne sommes donc pas les plus à plaindre dans ce toutefois difficile confinement. Nous sommes privés de notre fils qui réside dans notre même ville, et qui est bloqué dans son appartement. Comme tous nous limitons nos déplacements et nos contacts extérieurs. Nous sommes tous connectés et conservons de nombreuses relations via internet avec notre famille et nos amis, dont certains « Sussus ». Mon épouse sort de temps en temps pour se rendre ponctuellement à son bureau et faire quelques courses, mais nous travaillons tous à distance. Notre fille Audrey, qui a terminé son Master en innovation à l'Université de Sciences Appliquées de Suisse Occidentale (HES-SO) juste quelques jours avant le confinement, est en laborieuse recherche d'emploi. Nous profitons naturellement de notre jardin, mais aussi de quelques marches dans les vergers et sur les collines à proximité de chez nous. De mon côté, j'avoue tout de même que, suite de mon sérieux infarctus de l'an dernier et de ma lente rééducation d'insuffisant cardiaque, je suis un peu stressé par ce climat très spécial, mais, suivi régulièrement par mes cardiologues du CHUV de Lausanne, je reste serein et positif.

<https://www.yverdon-les-bains.ch/> - <https://www.myswitzerland.com/fr-fr/destinations/yverdon-les-bains/>

### **B- Quelle est votre activité professionnelle locale ?**

Je possède une passionnante activité en ingénierie et management, dans le cadre industriel et international, et suis Maître d'enseignement à la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD), membre de l'Université de Sciences Appliquées et Artistique de Suisse Occidentale (HES-SO). Depuis 1990, je suis aussi Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Secrétaire Général du Comité Suisse du CNCCEF et Référent à la Commission Nationale Formation.

<https://heig-vd.ch/> - <https://www.hes-so.ch/> - <https://www.cnccef.org/>

### **Comment l'exercez-vous ? La pratiques du télétravail est-elle possible dans votre activité ?**

Dans les conditions actuelles de confinement, j'ai paradoxalement une surcharge d'activités, à domicile. En effet, je suis très occupé, en particulier avec les adaptations de travail à distance, dont l'organisation de mes cours et conférences avec mes assistants pour la HEIG-VD, et reste en contact, via naturellement internet, avec de nombreuses relations extérieures. Pour assurer ces activités en ligne, j'utilise notamment de nouveaux outils informatiques qui ont nécessité une formation à plusieurs degrés de complexité et surtout d'importantes transformations dans mes modes de communication impliquant de grands changements de présentation. C'est une excellente occasion de revoir et d'approfondir ses méthodes d'organisation mais demande un grand investissement en temps. Le manque du contact direct avec ses interlocuteurs perturbe toutefois le rythme, l'attention et le dynamisme. Le télétravail me semble donc avoir beaucoup d'intérêt mais aussi a des limites et ne peut remplacer complètement le présentiel, au moins dans mon activité.

### **C- Qu'aimeriez-vous ajouter pour les Sussus d'ailleurs ?**

Courage et prudence à tous les « Sussus » du monde dans cette crise sanitaire, économique et sociale inédite planétaire qui restera longtemps dans nos mémoires et qui changera certainement nos habitudes pour le futur, mais ne pas oublier la France et notre Association des Ingénieurs ESME Sudria, centenaire en 2021 !

Voici mes sites préférés liés à notre riche environnement français et suisses pour l'international :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/> - <https://www.ch.ch/fr/> - <https://www.myswitzerland.com/fr-ch/>

### **D- Donnez-nous une photo ou deux de votre environnement, du confinement (selfie?)**

### **Ou encore une ou deux photos représentatives de l'extérieur (travail, courses, promenades...)**



Les amis en ligne

Notre fille Audrey à la caméra

*20 avril 2020, Yverdon-les-Bains : Dans le confinement, agréable mais très particulier apéritif en famille et avec quelques amis en ligne par WhatsApp & Skype, fêtant au salon les 60 ans de mon épouse Sylvie*



15 mars 2020, Yverdon-les-Bains : En confinement partiel suisse, petite marche relaxante en famille dans un parcours dans les vergers sur les hauteurs de la ville, à proximité de notre domicile



19 janvier 2020, Vallée de Joux : Avant le confinement, bonne ambiance sur le site de compétition de ski nordique des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020, cadre de l'une des dernières et très conviviales sorties du Groupe Suisse des Ingénieurs ESME Sudria !... Maintenant, pistes et stations de ski du Jura et des Alpes Suisses sont malheureusement désertées complètement depuis la décision des mesures de fermeture pour cause de l'épidémie du coronavirus du Conseil fédéral du 13 mars 2020.